



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

112. Civilité. Politesse.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

» puisse en être digne «. On peut ajouter que c'est un bien accordé à celui-ci par le premier. » Un service est un secours par lequel on contribue à faire obtenir quelque bien «.

» Il y a , dit le même Auteur , des services de plus d'une espece : une simple parole , un mot dit à propos , avec intelligence ou avec courage , est quelquefois un service signalé , qui exige plus de reconnoissance que beaucoup de bienfaits matériels «. (B.)

112. CIVILITÉ. POLITESSE.

Manieres honnêtes d'agir & de converser avec les autres hommes dans la société. C'est , dit M. Duclos , l'expression ou l'imitation des vertus sociales ; c'en est l'expression si elle est vraie , & l'imitation si elle est fausse (a).

Etre poli dit plus qu'être civil. L'homme poli est nécessairement civil ; mais l'homme simplement civil n'est pas encore poli. La politesse suppose la civilité , mais elle y ajoute.

La civilité est , par rapport aux hommes , ce qu'est le culte public par rapport à Dieu , un témoignage extérieur & sensible des sentiments intérieurs & cachés : en cela même elle est précieuse ; car affecter des dehors de bienveillance , c'est confesser que la bienveillance doit être au-dedans.

La politesse ajoute à la civilité , ce que la dévotion ajoute à l'exercice du culte public ; les marques d'une humanité plus affectueuse , plus occupée des autres , plus recherchée.

La civilité est un cérémonial qui a ses regles , mais de convention : elles ne peuvent se devi-

(a) Confid. sur les mœurs , ch. 3 , édit. de 1764.

ner, mais elles sont palpables, pour ainsi dire, & l'attention suffit pour les connoître; elles sont différentes selon les temps, les lieux, les conditions des personnes avec qui l'on traite.

La *politesse*, dit M. l'abbé Trublet, consiste à ne rien faire, à ne rien dire qui puisse déplaire aux autres; à faire & à dire tout ce qui peut leur plaire, & cela avec des manières & une façon de s'exprimer qui aient quelque chose de noble, d'aisé, de fin & de délicat. Ceci suppose une culture plus suivie, & des qualités naturelles, ou l'art difficile de les feindre: beaucoup de bonté & de douceur dans le caractère, beaucoup de finesse de sentiment & de délicatesse d'esprit, pour discerner promptement ce qui convient par rapport aux circonstances où l'on se trouve; beaucoup de souplesse dans l'humeur, & une grande facilité d'entrer dans toutes les dispositions, de prendre tous les sentiments qu'exige l'occasion présente, ou du moins de les feindre.

Un homme du peuple, un simple paysan même, peuvent être *civils*; il n'y a qu'un homme du monde qui puisse être *poli*.

La *civilité* n'est point incompatible avec une mauvaise éducation; la *politesse*, au contraire, suppose une éducation excellente, au moins à bien des égards.

La *civilité* trop cérémonieuse est également fatigante & inutile; l'affectation la rend suspecte de fausseté, & les gens éclairés l'ont entièrement bannie. La *politesse* est exempte de cet excès: plus on est *poli*, plus on est aimable; mais il peut aussi arriver, & il n'arrive que trop, que cette *politesse* si aimable n'est que l'art de se parer des vertus sociales qu'elle affecte faussement d'imiter.

» Les Législateurs de la Chine, dit M. de Mon-
» tesquieu (b), voulurent que les hommes se
» respectassent beaucoup, que chacun sentit à
» tous les instants qu'il devoit beaucoup aux au-
» tres, qu'il n'y avoit point de citoyens qui ne
» dépendit à quelque égard d'un autre citoyen :
» ils donnerent donc aux regles de la *civilité* la
» plus grande étendue. Ainsi, chez les peuples Chi-
» nois, on vit les gens de village observer entre
» eux des cérémonies, comme les gens d'une con-
» dition relevée : moyen très-propre à inspirer la
» douceur, à maintenir parmi le peuple la paix
» & le bon ordre, & à ôter tous les vices qui
» viennent d'un esprit dur. En effet, s'affranchir
» des regles de la *civilité*, n'est-ce pas chercher
» le moyen de mettre ses défauts plus à l'aise ?
» La *civilité* vaut bien mieux à cet égard que la
» *politesse*. La *politesse* flatte les vices des autres,
» & la *civilité* nous empêche de mettre les nôtres
» au jour ; c'est une barriere que les hommes
» mettent entr'eux pour s'empêcher de se cor-
» rompre «.

Ceci n'est pourtant vrai que de cette *politesse*
trompeuse, si fort recommandée aux gens du mon-
de, & qui n'est, selon la remarque de M. Duclos (c),
qu'un jargon fade, plein d'expressions exagérées,
aussi vuides de sens que de sentiments. » La vraie
» *politesse*, dit M. d'Alembert (d), est franche,
» sans apprêt, sans étude, sans morgue, & part
» du sentiment intérieur de l'égalité naturelle ;
» elle est la vertu d'une ame simple, noble &
» bien née ; elle ne consiste réellement qu'à met-
» tre à leur aise ceux avec qui l'on se trouve. La

(b) Esprit des loix, XIX, 16.

(c) Consid. sur les mœurs, ch. 3.

(d) Encyclopédie, V, 416.

» *civilité* est bien différente ; elle est pleine de
 » procédés sans attachement , & d'attention sans
 » estime. Aussi ne faut-il jamais confondre la
 » *civilité* & la *politesse* ; la première est assez com-
 » mune , la seconde extrêmement rare : on peut
 » être très-*civil* sans être *poli* , & très-*poli* sans
 » être *civil*.

» La véritable *politesse* des Grands , selon M.
 » Duclos (e) , doit être de l'humanité ; celle des
 » inférieurs , de la reconnoissance , si les Grands
 » la méritent ; celle des égaux , de l'estime & des
 » services mutuels..... Qu'on nous inspire dans
 » l'éducation l'humanité & la bienfaisance , nous
 » aurons la *politesse* , ou nous n'en aurons plus
 » besoin : si nous n'avons pas celle qui s'annonce
 » par les graces , nous aurons celle qui annonce
 » l'honnête homme & le citoyen ; nous n'aurons
 » pas besoin de recourir à la fausseté : au lieu
 » d'être artificieux pour plaire , il suffira d'être
 » bon : au lieu d'être faux pour flatter les foi-
 » blesses des autres , il suffira d'être indulgent :
 » ceux avec qui l'on aura de tels procédés , n'en
 » feront ni enorgueillis ni corrompus ; ils n'en
 » feront que reconnoissans & en deviendront
 » meilleurs. (f) «. (B.)

(e) Consid. *ibi supra*.

(f) Voyez tome I , art. 13.

113. P O L I. P O L I C É.

* Ces deux termes , également relatifs aux de-
 voirs réciproques des individus dans la société ,
 sont synonymes par cette idée commune : mais
 les idées accessoires mettent entr'eux une grande
 différence.

Poli ne suppose que des signes extérieurs de